

linge pour protéger les yeux contre l'essence.

BAUME DU COMMANDEUR. — Alcool, 3 onces ; racine d'angélique coupée, 1-2 onces ; millepertuis, 1 once. Laissez en contact huit jours environ ; passez avec un linge et ajoutez myrthe et encons, 1-2 once de chaque. Après huit jours environ, filtrez ou décantez. Ce remède s'emploie contre les coupures et les écorchures ; il est très bon, parce qu'il constitue une sorte de vernis qui préserve la plaie de l'air et des poussières extérieures. (à suivre)

QUESTIONS DE DROIT

Toutes les semaines il sera traité à cette place, par un de nos collaborateurs, une des questions de droit usuel.

Des qualités et conditions requises pour pouvoir contracter mariage

1° L'homme doit avoir 14 ans révolus ; la femme douze.

2° Il faut le consentement mutuel.

3° L'impuissance manifeste peut rendre le mariage nul, si la demande est faite par l'un des conjoints avant trois ans de la date du mariage.

4° On ne peut contracter un second mariage avant la dissolution du premier.

5° En dessous de l'âge de 21 ans, il faut obtenir le consentement des parents pour contracter mariage. En cas de dissentiment le consentement du père suffit. Dans le cas de mort de l'un d'eux, le consentement du survivant est nécessaire.

6° Dans le cas de mort des parents, où s'ils sont dans l'impossibilité de manifester leur volonté les mineurs doivent obtenir le consentement de leur tuteur ou curateur au cas d'émancipation.

7° En ligne collatérale, le mariage est prohibé entre les ascendants et les descendants et entre les alliés, soit légitime, soit naturels.

8° En ligne collatérale, le mariage est prohibé entre le frère et la sœur, légitimes ou naturels, et entre les alliés au même degré, aussi légitimes ou naturels ; mais il est permis entre un homme et la sœur de sa femme défunte.

Le mariage est aussi prohibé entre l'oncle et la nièce, la tante et le neveu.

9° Les autres empêchements admis par les différents cultes, restent soumis aux règles suivies jusqu'ici dans les diverses églises et sociétés religieuses. **MAITRE CORBEAU.**

Economie Domestique

POUR AVIVER LES LIMES USEES. — Les nettoyer à l'eau chaude au moyen d'une brosse rude, et, après les avoir essuyées, les plonger un instant dans l'acide azotique ou nitrique. Enlever avec un linge l'acide qui est à la surface en ayant soin de laisser l'acide qui se trouve entre les dents qui rongera le métal à une certaine profondeur. Les limes ainsi traitées redeviennent comme neuves.

ORANGEADE. — Frottez sur un morceau de sucre en pain, pesant 5 onces, la peau de deux oranges ; mouillez alors le sucre avec un quart de pinte d'eau pour le faire fondre. D'autre part, pressez une dizaine d'oranges et deux citrons partagés par le milieu, afin d'en extraire le jus que vous ajoutez au quart de pinte d'eau dans lequel vous avez fait fondre le sucre ; ajoutez ensuite la quantité d'eau voulue pour compléter la pinte. Laissez reposer, puis décantez et passez au travers d'un linge fin et mettez en carafe.

POUR FAIRE RIRE LES MALADES

Un médecin très connu était affligé d'une de ces belles-mères laides, acariâtres, furieuses de vieillir, dont la principale occupation est de troubler le ménage de leurs filles et de leur tourner la tête.

Le malheureux avait essayé de tout.

Il la faisait voyager souvent sur le C. P. R.

Il lui rapportait de la campagne des champignons cueillis à la diable.

Il lui payait des billets de tous les concerts de pianistes.

Rien n'y faisait.

Un jour cependant, on la ramena écrasée par la chute de l'échafaudage d'une maison en construction.

L'entrepreneur était un de ses gros clients et lui devait une somme importante. Après avoir montré pendant trois jours les signes de la plus vive douleur, notre praticien ouvrit son registre, tira une longue raie sur une page et écrivit au bas le mot "Payé".

C'était la note de l'entrepreneur!